

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Broadway Inc.	Numéro de permis 2009805	Date d'inspection Le 24 mai 2022	
Nom de l'établissement Halte scolaire élémentaire Mgr-Lang		Numéro de téléphone (506) 473-4055	
Adresse 1365 chemin Tobique Drummond NB E3Y 2P4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	31 août 2022	
Commentaires : une programmation et une documentation doivent être faite. Par exemple, utilisé un agenda, un cahier et y ajouter les activités que vous prévoyez faire ou que vous avez faites. Des photos peuvent être ajoutées et partagées avec les parents.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	31 août 2022	24 mai 2022
Commentaires : Les adresses ont été ajoutées			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	31 août 2022	
Commentaires : le parc de l'école est utilisé. Une grille pour 2022 devra être rempli.			

Commentaires généraux
La halte rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio.
Les enfants ont mangé une collation lors de ma visite. Ceux-ci apportent leur boîte à lunch.
Le parc de l'école a été inspecté à l'automne et un plan de match a été envoyé. Les structures de jeu qui ne rencontrent pas les exigences de la CSA ne doivent pas être utilisées par la garderie.

original signé par
Geneviève Abud

Le 24 mai 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Jean-Denis Tardif

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 mai 2022

Date